Le détecteur de monoxyde de carbone

Dans la presque totalité des municipalités de la MRC, si vous avez un appareil de chauffage à combustible solide, liquide ou gazeux, ou que vous avez un garage attenant à la maison, vous devez avoir un détecteur de monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires.

Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même mortel. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz.

Plusieurs types d'appareils et de véhicules peuvent dégager du CO et causer des intoxications : foyers au bois, poêles à combustion lente, automobiles, motoneiges, bateaux ou véhicules tout-terrain, tondeuses, etc.

Le détecteur de monoxyde de carbone a une durée de vie limitée. Vérifier la date de péremption.

Il doit être installé près des chambres.

L'extincteur portatif

Dans la presque totalité des municipalités de la MRC, si vous avez un appareil de chauffage à combustible solide, liquide ou gazeux, vous devez avoir un extincteur portatif à poudre polyvalente portant la mention ABC de 2,2 kilogrammes (5 lb).

Assurez-vous de pouvoir manipuler l'extincteur et prenez le temps de lire les instructions du fabricant.

L'utiliser seulement sur un début d'incendie.

Placer l'extincteur bien en vue, près d'une sortie. Remplacer l'appareil s'il présente des traces de rouille ou s'il est endommagé.

L'extincteur devrait être vérifié aux 6 ans par un professionnel.

Nous joindre

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Pour plus d'informations, nous contacter à :
incendie@mrcmaskoutains.qc.ca
téléphone : 450 774-3141, poste 3127
ou vous rendre sur le site Internet de la MRC des Maskoutains au : **mrcmaskoutains.qc.ca**

CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LA *maison*

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Service régional de prévention des incendies de la MRC des Maskoutains

Un plan d'évacuation à la maison ? Pourquoi ?

Si un incendie se déclare dans votre maison, vous avez **3 minutes** pour sortir de façon sécuritaire. Une bonne préparation vous évitera de paniquer.

Le plan d'évacuation, c'est un dessin de tous les étages de votre maison qui vous aidera à déterminer par où sortir le plus rapidement possible en cas d'incendie.

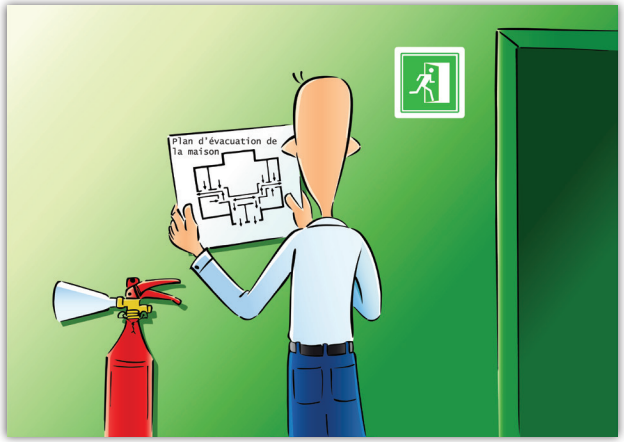

Sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique, vous trouverez plus d'information et un modèle pour dessiner votre plan d'évacuation.
securitepublique.gouv.qc.ca

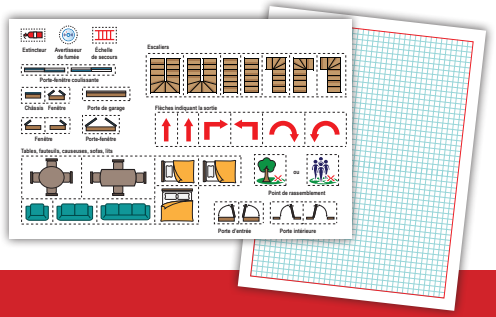

Chaque membre de la famille doit connaître les différents moyens de quitter la maison et pouvoir se rendre rapidement au lieu de rassemblement sécuritaire qui a été déterminé dans le plan.

Faites l'exercice d'évacuation avec vos enfants au moins une fois par année afin que tous sortent le plus rapidement possible.

En cas d'alarme et si vous voyez de la fumée, sortez immédiatement et rendez-vous au point de rassemblement.

Si vous habitez dans un immeuble à logements, fumée ou pas, vous devez sortir rapidement.

La fumée est mortelle et elle se propage à une vitesse fulgurante.

Demeurez au point de rencontre jusqu'à ce que tous soient sortis. Au moins une personne doit attendre les pompiers.

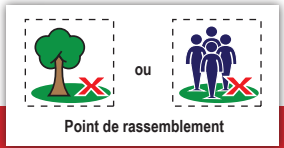

L'avertisseur de fumée

En 2019, sur le territoire desservi par le Service régional de prévention incendie de la MRC des Maskoutains, il y a eu 14 incendies dans des résidences. Seulement 9 possédaient un avertisseur de fumée et, pire encore, seulement 5 de ces avertisseurs étaient fonctionnels.

Saviez-vous qu'il existe 2 types d'avertisseurs de fumée, soit à **ionisation** et **photoélectrique** ? Installés au bon endroit, ils se complètent et assurent une protection optimale.

Celui à ionisation est idéal pour les chambres à coucher et les corridors puisqu'il est plus sensible aux vapeurs et à la fumée. L'avertisseur de fumée photoélectrique est idéal près de la cuisine et de la salle de bain.

Vos avertisseurs de fumée doivent être positionnés à au moins 3 pieds (1 mètre) d'une sortie d'air ou des palmes d'un ventilateur.